# FRAYSSE & ASSOCIÉS



JEUDI 12 AVRIL 2018 - 14H15 PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13



## FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

## À 14H00 LIVRES XVIIIE SIÈCLE

Sous les lettres A à J, seront dispersés des livres du XVIII<sup>e</sup> siècle.



# NUMISMATIQ COLLECTION D'UN AMA

ET À DIVERS

MONNAIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES MONNAIES D'ARGENT



Dont la vente aura lieu JEUDI 12 AVRIL 2018 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél.: 01 48 00 20 13 pendant les expositions

Fax: 01 53 45 92 19

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot Mercredi 11 avril 2018 de 11H00 à 18H00 Jeudi 12 avril 2018 de 11H00 à 12H00



SABINE BOURGEY

EXPERT C.N.E. ASSESSEUR DE LA C.C.E. DOUANIÈRE 7, rue Drouot - 75009 Paris Tél.: 01 47 70 35 18 et 01 47 70 88 67 - Fax: 01 42 46 58 48 contact@bourgey-numismatique.com





Avis important : veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue. Les frais pour l'acquéreur sont de 20 % TTC.

## MONNAIES FRANÇAISES





PHILIPPE IV (1285-1314). Florin d'or dit « à la reine ». Le roi assis, tenant le sceptre et une fleur de lis, entre deux lis. R./ Croix quadrilobée, cantonnée de quatre lis. (Dy. 210, L. 214). 4,67 g. Légère trace sur la tranche sinon Très Beau.

6 000 / 8 000 €





PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). Ecu d'or à la chaise. Le roi assis dans une stalle gothique, tenant l'épée et l'écu de France. R./ Croix quadrilobée dans un quadrilobe. (Dy. 249, L. 262). 4,50 g. Très Beau. Joli style.





JEAN LE BON (1350-1364). Ecu d'or à la chaise. 1ère ém. Même description. (Dy. 289, L. 292). 4,46 g. Petite encoche. TB à Très Beau.

300 / 400 €





CHARLES VI (1380-1422). Agnel d'or. Agneau pascal à g., la tête tournée à dr., devant une croix tréflée avec gonfanon ; à l'exergue, KF RX. R./ Croix tréflée et feuillue dans un quadrilobe. (Dy. 372, L. 380). 2,54 g. TB.

, 400 / 500 €





HENRI VI (1422-1453). Salut d'or. Saint-Lô. L'archange Gabriel debout devant la Vierge Marie, à qui il tend un parchemin portant le mot AVE, derrière les écus accotés de France et de France Angleterre ; au-dessus, les rayons du soleil. R./ Croix latine plaine accostée d'un lis et d'un léopard. (L. 443a, Elias 271). 3,48 g. Très Beau à Superbe.

1 000 / 1 200 €





CHARLES VII (1422-1461). Royal d'or. La Rochelle. Le Roi debout de f., tenant deux sceptres, sur champ de lis. R./ Croix tréflée et feuillue dans un quadrilobe. (Dy. 455A, L. 459A). 3,73 g. Très Beau.

400 / 500 €





LOUIS XI (1461-1483). Ecu d'or à la couronne. Saint-Pourçain. (L. 524, Dy. 539). 3,41 g. Très Beau.

400 / 500 €





CHARLES VIII (1483-1498). Ecu d'or au soleil. Rouen. (L. 554f, Dy. 575A). 3,43 g. TB.

200 / 300 €





Ecu d'or au soleil de Bretagne. Paris. (L. 557, Dy. 581). 3,35 g. TB à Très

500 / 600 €





LOUIS XII (1498-1514). Ecu d'or au porc-épic de Bretagne. (L. 600a, Dy.

700 / 900 €





FRANCOIS Ier (1515-1547). Ecu d'or au soleil du Dauphiné. Romans. (L. 645, Dy. 782). 3,05 g. TB.

200 / 300 €



12 Ecu d'or au soleil. Paris. (L. 639 var., Dy. 775 var. ). 3,42 g. Très Beau.  $300\,/\,400$  €





LOUIS XIV (1643-1715). **Ecu d'or au moulin.** *Paris*. 1643. (Dy. 1282, Dr. 55). 3,34 g. *Plié*. TB à Très Beau. 300 / 400 €





**13** CHARLES IX (1560-1574). Monnayage au nom d'Henri II. **Double Henri d'or**. *Saint-Lô*. 1561. (L. 873, Dy. 1041). 7,01 g. TB à Très Beau. 1 500 / 1 800 €





Louis à la mèche longue. Paris. 1653. (Dy. 1422, Dr. 206). 6,71 g. Petites traces sur la tranche sinon Très Beau. 500 / 600 €





**14 Ecu d'or au soleil**. *Paris*. 1562. (L. 890, Dy. 1057). 3,33g. *Très léger pli* sinon Très Beau. 300 / 400 €





**20** Louis à la tête virile. *Paris*.1682. (Dr. 329). 6,75 g. Très Beau. 800 / 1 000 €





**15**HENRI III (1574-1589). **Ecu d'or au soleil.** *Troyes.* 1587. (L. 960 var., Dy. 1121A). 3,36 g. *Flan irrégulier* sinon Très Beau. 200 / 300 €





**Double Iouis à l'écu**. Rf. *Paris*. 1690. (Dr. 294, Dy. 1434A). 13,46 g. Très Beau à Superbe. *De l'éclat*. 1 800 / 2 000 €







Louis aux 8 L et aux insignes. Lyon. 1701. (Dr. 349). 6,69 g. Très Beau. 600 / 800 €



Fraîcheur de style!



**17 Louis d'or**. *Paris*. 1642. (Dy. 1298, Dr. 9-11/14-16). 6,71 g. Très Beau. 600 / 800 €

LOUIS XIII (1610-1643). **Ecu d'or.** Saint-Lô. (Dy. 1284). 3,35 g. Très Beau.





23 LOUIS XV (1715-1774). ½ **louis de Noailles**. *Paris*. 1717. (Dr. 731, Dy. 1631). 6,09 g. Presque Superbe. 2 000 / 2 300 €





Louis mirliton aux petites palmes. Paris. 1723. (Dr. 725, Dy. 1638). 6,54 g. 1 200 / 1 500 €





LOUIS XVI (1774-1792). Louis au buste nu. Paris. 1786. (G. 363, Dy. 1706). 7,59 g. Très Beau à Superbe. 300 / 400 €





Louis aux lunettes. Lille. 1729. (Dr. 516, Dy. 1640). 8,12 g. Très Beau. 200 / 300 €





CONSTITUTION (1791-1792). 24 livres. Paris. An 5. 1793. (G. 61, Fr. 477, Dy. 1717). Très Beau à Superbe. 2 500 / 3 000 €





26 Louis aux lunettes. Rennes. 1731. (Dr. 516, Dy. 1640). 8,12 g. Très Beau. 200 / 300 €





**32** NAPOLEON Ier (1804-1814). 40 francs. Paris. 1806. (G. 1082, Fr. 538). Très 300 / 400 € Beau.





1/2 louis aux lunettes. Rennes. 1731. (Dr. 735, Dy. 1641). 4,04 g. 2280 ex. Très Beau. Un peu rare.

20 francs (3). Paris. An 13. (G.1022). Paris. 1806. (G. 1023). Lille. 1808. (G. 1024) (8489 ex.). Ens. 3 p. TB à Très Beau. 500 / 600 €



LOUIS XVIII (1814-1824). 20 francs. Paris. 1824. (G. 1028). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). 20 francs. Paris. 1830. (G. 1030a). Ens. 2 p. TB à Très Beau.

300 / 400 €









Louis au bandeau. Paris. 1741. (Dr. 728, Dy. 1643). 8,10 g. Très Beau.

NAPOLEON III (1852-1870). 100 francs tête nue. Paris. 1859. (G.1135). 800 / 1 000 € Superbe.







Louis au bandeau. Paris. 1769. (Dr. 728, Dy. 1643). 8,14 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €

**50 francs tête nue**. *Paris*. 1857. (G.1111). Très Beau.

400 / 500 €





5 francs petit module. Paris. 1854. Tranche lisse. (G. 1000). Superbe. 100 / 150 €



**20 francs tête nue**. (G. 1051). Ens. 13 p. TB et Très Beau. 1 500 / 1 700 €

IIe REPUBLIQUE (1848-1852). 20 francs (2). (G. 1059). NAPOLEON III (1852-1870). 20 francs tête laurée (4). (G. 1062). IIIe REPUBLIQUE. 20 francs Génie (G. 1063). 20 francs coq (G. 1064, 1064a). Ens. 13 p. Très Beau et Superbe.

NAPOLEON III. 10 francs tête laurée. Paris. 1862. (G. 1015). 5 francs tête nue. Paris. 1858. (G. 1001). IIIe REPUBLIQUE (1871-1940). 10 francs Cérès. Paris. 1899. (G. 1016). 10 francs coq. 1901. (G. 1017). Ens. 4 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

## MONNAIES ÉTRANGÈRES

AUTRICHE. FRANCOIS-JOSEPH (1848-1916). 20 francs/8 florins. (Fr. 502). HONGRIE. FRANCOIS-JOSEPH (1848-1916). 20 francs/8 florins. (Fr. 242). Ens. 2 p. Très Beau.

300 / 350 €

BELGIQUE. LEOPOLD I (1790-1865). 20 francs. 1865. (Fr. 411). LEOPOLD II (1865-1909). 20 francs (4). (Fr. 412). Ens. 5 p. Très Beau.

500 / 600 €





GRANDE-BRETAGNE. GEORGE III (1760-1820). Souverain. 1820. (Fr. 371). 7,95 g. TB à Très Beau. 250 / 300 €

VICTORIA (1837-1901). Souverain, 1869. (Fr. 3871). GEORGE V (1910-1936). **Souverain**. 1912. (Fr. 404). Ens. 2 p. Très Beau.

350 / 400 €





300 / 400 €

VICTOR-EMMANUEL II. 20 lire (2). 1862, 1865. (Fr. 11). UMBERTO I (1878-1900). 20 lire (2). 1882. (Fr. 21). Ens. 4 p. Très Beau et Superbe.

VICTOR-EMMANUEL III (1900-1946). 100 lire. 1933. (Fr. 33). Superbe. 400 / 500 €





Parme. MARIE-LOUISE (1815-1847). 40 lire. 1815. (Fr. 933, Montenegro 111). TB à Très Beau. 300 / 350 €





République Subalpine. 20 francs Marengo. Turin. An 10. (Fr. 1172, Maz. 07, VG 845). Coup de pointeau sous la date, coup sur la tranche sinon Très Beau.

400 / 500 €





Sardaigne (maison de Savoie). LOUIS I (1434-1465). **Ecu d'or.** (Fr. 1020, CNI 23). 3,24 g. *Corrosion. Traces de monture* sinon Presque Très Beau. *Rare.* 3 000 / 4 000 €





CHARLES-EMMANUEL II (1638-1675). **Doppia.** 1675. (Fr. 1087). 6,64 g. Très Beau. 2 500 / 3 000 €





**52** VICTOR-AMEDEE III (1773-1796). **5 doppie**. 1786. (Fr. 1118). 45,45 g. Superbe. *Extrêmement rare*. 22 000 / 25 000 €

**53** VICTOR-EMMANUEL I (1802-1821). **20 lire** (2). 1816, 1817. (Fr. 1129). Ens. 2 p. Très Beau. 350 / 450 €





**54** Savoie. CHARLES-ALBERT (1831-1849). **100 lire**. *Turin*. 1834. (Fr. 1138, Pagani 134). *Petits coups sur la tranche* sinon Très Beau.





**20 lire**. *Turin*. 1846. (Fr. 1142). Très Beau.



**10 lire**. *Gênes*. 1833. (Fr. 1145). Très Beau.

300 / 400 €

200 / 300 €





VICTOR-EMMANUEL II (1849-1861). **10 lire**. *Turin*. 1860. (Fr. 1149). *Petits chocs sur la tranche* sinon Superbe. *Rare*. 700 / 800 €

**58** SUISSE. **20** francs (2). (Fr. 499). RUSSIE. ALEXANDRE III (1881-1894). **5** roubles. 1889. (Fr. 168). Ens. 3 p. Superbe. 500 / 600 €

USA. **10 dollars** (2). 1882, 1897. (Fr. 158). Ens. 2 p. Très Beau.

700 / 800 €





**60**VATICAN. PAUL IV (1476-1559). **Ecu d'or au soleil**. *Bologne*. (CNI 4, Serafini 267, Fb. 347). 3,28 g. TB à Très Beau. 300 / 400 €

## MONNAIES D'ARGENT









PHILIPPE IV le Bel (1285-1314). **Gros tournois à l'O rond**. (L. 217). Abbaye Saint-Martial de Limoges. **Denier**. (BD 392). 4,05 g. 1,21 g. Ens. 2 p. Très Beau. 200 / 250 €





**62** LOUIS XIV (1643-1715). ½ **écu carambole**. *Paris*. 1685. (Dr. 537A). 18,75 g. Très Beau. 400 / 500 €



**63** LOUIS XV (1715-1774). **Ecu de Navarre**. *Paris*. 1718. (Dy. 1658). 24,31 g. Très Beau. 300 / 400 €







68 5 francs an XI. *Paris* (G. 577). Franc an 12. *Bayonne* (G. 442). ½ franc an 12. *Paris* (G. 394). Ens. 3 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €



CONSTITUTION (1791-1792). **Ecu de 6 livres François**. *Paris*. 1792. (G. 55). *Coup sur la tranche* sinon Superbe. 300 / 400 €



FRANCS 1250









LINE DELA LINE DELA SOLIS CONTROLLES CONTROL

Il<sup>e</sup> REPUBLIQUE (1848-1852). 5 719). **5 francs Cérès**. *Paris*. 1850. (G. 719). **1 franc Cérès**. *Paris*. 1850. (G. 457). Ens. 2 p. Superbe. 150 / 200 €











T PRAINCES TO SERVICE STATE OF THE PROPERTY OF

CONSULAT (1799-1804). **5 francs incuse**. *Rayures*. TB. *Amusant*. 100 / 150 €

**5 francs Cérès**. *Paris*. 1849. (G. 719). **2 francs Cérès**. *Paris*. 1849. (G. 522). Ens. 2 p. Superbe. 150 / 200 €



**71**NAPOLEON III (1852-1870). **5 francs tête nue**. *Paris*. 1854. (G. 734). *Rare*. **20 cent. tête laurée**, grand module. *Strasbourg*. 1867. (G. 309). Ens. 2 p. Très Beau. 400 / 500 €

72 LOUIS-PHILIPPE. **5 francs** (2). *Paris* 1830 (G. 675). *Paris* 1848 (G. 678a). **Franc tête laurée**. *Paris*. 1848. (G. 453). **50 cent**. *Paris*. 1848. (G. 410). Arg. Ens. 4 p. TB et Superbe. 200 / 250 €

**73** Ille REPUBLIQUE (1871-1940). **2 francs** *Castelsarrazin*. 1914. (G. 532). **Franc** *Castelsarrazin* . 1914. (G. 467). Ens. 2 p. Superbe. 300 / 400 €

### LOTS

Monnaies gauloises. Allobroges. **Drachme**. (LT 2917). **Cavares, drachmes**. (LT 2895, 2879 et var....). Ens. 5 p. TB et presque Très Beau. 200 / 300 €

75
LOUIS XIV. ½ écu aux 3 couronnes. Aix. 1710. 5Dr. 572). 1/10<sup>e</sup> écu aux 3 couronnes. Aix. 1711. (Dr. 642). 4 sols. ¼ d'écu mèche courte. 1/12<sup>e</sup> d'écu mèche longue. LOUIS XV. 1/3 écu de France. Caen 1721. (Dr. 759). 20<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> d'écu. Jeton. Ens. 9 p. TB et Très Beau. 300 / 400 €

76 CONSTITUTION. **20 sols.** *Lefèvre Lesage* (2). (Maz. 133). **10 sols.** (Maz. 134). **5 sols** (2). (Maz.137). Arg. Ens. 5 p. TB et Très Beau. 280 / 350 €

**2 sols** (3), **12 deniers** (3), **monneron, 15 sols** (3), **2 sols François** (2)... Métaux divers, qques arg. Ens. 19 p. B à Très Beau. 200 / 300 €

**78**NAPOLEON I<sup>er</sup> (1804-1814). **5 francs** *Toulouse* an 13 (G. 580). **2 francs** *Paris* an 13 (G. 495). **¼ franc** (2) (G. 346). Les Cent-jours. **5 francs** *Paris* 1815 (G. 595). Arg. Ens. 5 p. TB et Très Beau. 300 / 350 €

XVIII<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> SIÈCLES. **Monneron, liard, sols, ½ sol, 5,20, 2 francs**... Métaux divers. Ens. 24 p. TB et Très Beau. 100 / 150 €

XIX° SIECLE. **Décime, 10, 5 cent, 2 centimes, centime...** Colonies française, Indochine... NAPOLEON III, **satiriques** (3). Br. et métaux divers. Ens. 23 p. TB et Très Beau. 100 / 120 €



81 XIXe SIECLE. Essais: 5, 2 centimes à la Charte 1847 (Maz. 1101, 1119). Essai de 25 centimes 1903, Patey (Maz. 2134A). Monnaie obsidionale: 5 centimes 1814 Anvers (G. 129B). Métaux divers. Ens. 4 p. Très Beau et Superbe. 400 / 500 €

**82**De LOUIS XVIII à LOUIS-PHILIPPE. **5 francs** (3) *Perpignan* 1814 (G. 591), *Lille* 1829, *Bordeaux* 1830 (G. 644)). **2 francs** (2) *Lyon* 1828, *Rouen* 1829 (G. 516). **Franc** *Lille* 1833 (G. 453). Arg. Ens. 6 p. TB et Très Beau. 150 / 200 €

LOUIS XVIII. ¼ franc (2). 1821, 1824 (G. 352). Charles X. ¼ franc (2). 1828, 1829 (G. 353). Arg. Ens. 4 p. Presque Superbe et Superbe.

84 LOUIS XVIII. Essai à l'effigie. 1839. (Maz. 1141 var.). LOUIS-PHILIPPE. Essais : 1 décime 1840 (Maz. 1145), 2 centimes 1842 (Maz. 1146), 5 centimes 1846 (Maz. 1149, 1150). Métaux divers. Ens. 5 p. Très Beau et Superbe. 250 / 350 €

85 CHARLES X (1824-1830). ¼ franc (2). 1828,1830 (G. 353). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). 25 cent. 1845, 1847 (G.357). NAPOLEON III. 20 cent. grand module 1867 (G. 309). Arg. Ens. 5 p. Très Beau et Superbe. 300 / 400 €

II<sup>e</sup> REPUBLIQUE-NAPOLEON III. **20 cent.** (4), *Paris*, 1850 (2), 1851, 1859 (G. 303, G. 305). Arg. Ens. 4 p. Très Beau et Superbe. 200 / 300 €

XIX<sup>e</sup> SIECLE France, Italie, Belgique. **5 francs** de Louis-Philippe à la IIIe République (30). **5 lire** (4). **5 francs belges** (8). Ens. 42 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

XIX°/XX° SIECLES. **5 francs Lavrillier** (G. 760, 761). **2 francs Semeuse. 5 francs** XIX° SIECLE. (8). **5 francs belges** XIX° SIECLE. (5). **2 francs belges**... Arg. et métaux divers. Ens. 49 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

8

89

ITALIE. Lucques, 5 franchi (VG 1472). NAPOLEON I $^{\rm er}$ , lire, 10 soldi, 5 soldi, soldo... Arg. Br. (2). Ens. 15 p. TB et Très Beau.

200 / 250 €

90

ITALIE et VATICAN. **20 baiocci. 10, 4 soldi, 100 lire**... Métaux divers. Ens. 19 p. TB et Très Beau.

150 / 200 €

Monnaies du monde XIX°-XX° SIECLE. Autriche, Grèce, Suisse, Tunisie, Pays-Bas, Belgique... ¼ roupee, 5 centimes, 5 francs, gulden, 50 cents... Sesterce de Trajan. Arg. et métaux divers. Ens. 33 p. TB et Très Beau.

150 / 200 €





CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or**. 5<sup>e</sup> ém. *Montpellier.* (L. 178b, Dy. 369d). 3,78 g. Très Beau. 300 / 400 €

## ET A UN AUTRE AMATEUR MONNAIES FRANÇAISES





PHILIPPE VI DE VALOIS (1328-1350). **Ecu d'or à la chaise**. (Dy. 249c, L. 262c). 4,50 g. *Tranche irrégulière*. Presque Très Beau. 250 / 300 €





JEAN LE BON (1350-1364). *Franc à cheval*. (Dy. 294, L. 297). Or. 3,77 g. *Petites traces sur la tranche* sinon Très Beau. 500 / 600 €









94 CHARLES V (1364-1380). Franc à pied. (Dy. 360, L. 371). (*Traces de monture*). CHARLES VII (1422-1461). Ecu à la couronne. *La Rochelle* (Dr. 511). Or. 3,74 g. 3,47 g. Ens. 2 p. Très Beau. 300 / 400 €





96 CHARLES VIII (1483-1498). **Ecu d'or au soleil**. 1ère ém. *Bordeaux*. (Dy. 575, L. 554). 3,42 g. *Tranche un peu irrégulière* sinon Très Beau. 200 / 250 €





**97** LOUIS XI (1461-1483). **Ecu d'or à la couronne**. 2° ém. (Dy. 539a, L. 524). 3,47 g. *Petit défaut de flan* sinon Très Beau. 250 / 300 €





98 LOUIS XII (1498-1515). **Ecu d'or au porc-épic**. *Rouen*. (Dy. 655, L. 698). 3,43 g. Très Beau. 300 / 400 €

99

LOUIS XII. **Ecu d'or au soleil.** *Saint-André de Villeneuve-les-Avignon.* (Dy. 647). (*Traces de monture*). FRANCOIS le (1515-1547). **Ecu d'or au soleil**. 3e ém. *Bayonne*. (Dy. 775, L. 639). 3,40 g. 3,28 g. Ens. 2 p. TB.

300 / 400 €





CHARLES IX (1560-1574). **Ecu d'or au soleil**. *Rouen*. 1567. (Dy. 1057). Or.3,22 g. *Traces de monture* sinon Très Beau. 200 / 300 €





**101** HENRI III (1574-1589). **Ecu d'or au soleil**. *Paris*. 1578. (Dy. 1121). 3,37 g. TB. 200 / 300 €





**106** LOUIS XVI (1774-1792). **Double louis au buste nu**. *Paris*. 1786. (Dr. 802). Or. 15,32 g. Très Beau à Superbe. 400 / 500 €





102 LOUIS XIII (1610-1643). ½ **louis**. *Paris*. 1642. (Dr. 31). Or. 3,38 g. Très Beau. 200 / 300 €









**107 Louis au buste nu** (2). *Paris* 1785. *Limoges* 1787. (Dr. 806). Or. 7,63 g. 7,61 g. Ens. 2 p. TB et Très Beau. 400 / 500 €







Beau.

NAPOLEON I<sup>er</sup> (1804-1814). **40 francs** (3). *Paris* An 12. (G. 1080). *Paris* 1811, 1812 (G. 1084). Or. Ens. 3 p. TB à Très Beau. 900 / 1 000 €

20 francs Paris (2). An 13 (G. 1022). 1812 (G. 1025). Or. Ens. 2 p. TB et Très







112



. 250 / 350 €

450 / 500 €

GOOD WEST

LOUIS XV (1715-1774). **Louis aux lunettes.** *Aix*. 1731. (Dr. 727). ½ **louis aux lunettes**. *Poitiers*. 1727. (Dr. 735). Or. 8,14 g. 4,02 g. Ens. 2 p. Très Beau et TB. 300 / 400 €

**110** LOUIS XVIII (1814-1824). **40 francs**. *Paris*. 1824. (G. 1092). Or. Très Beau.  $250 \, / \, 350 \in$ 

**20 francs** (2). *Lille* 1815 (G. 1026). *Paris* 1817 (G. 1028). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). **20 francs**. *Paris*. 1836. (G. 1031). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 450 / 550 €

CHARLES X (1824-1830). 40 francs. Paris. 1824. (G. 1105). 20 francs.

Paris. 1828. (G. 1029). Or. Ens. 2 p. Très Beau.





LOUIS-PHILIPPE. **40 francs** (2). *Paris* 1834, 1836. (G. 1106). Or. Ens. 2 p. TB.  $500\,/\,600$  §

**105 Louis au bandeau.** *Strasbourg.* 1745. (Dr. 728). Or. 8,16 g. TB.

200 / 300 €





**114**NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue**. *Paris*. 1858. (G. 1135). Or. *Coups sur la tranche* sinon Très Beau. 600 / 700 €





**115 100 francs tête laurée**. *Paris*. 1867. (G. 1136). Or. Très Beau à Superbe.
900 / 1 100 €

#### 116

**50 francs tête nue.** *Paris*. 1857. (G. 1111). **50 francs tête laurée**. *Paris*. 1866. (G. 1112). Or. Ens. 2 p. Très Beau à Superbe. 800 / 900 €





117 5 francs petit module. *Paris*. 1854. *Tranche striée*. (G. 1000). Or. Superbe. 100 / 150 €

#### 118

**5 francs**. *Paris*. 1856. (G. 1001). Ile REPUBLIQUE (1848-1852). **20 francs**. *Paris*. 1850. (G. 1059). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 150 / 200 €

## LOTS

#### 119

CHARLES LE CHAUVE (823-877). **Denier**. *Le Mans*. (Prou 483). PHILIPPE AUGUSTE (1180-1223). **Denier**. *Paris*. (Dy. 164). HUGUES CAPET (987-996). **Denier semi épiscopal**. *Beauvais*. (Dy. 1). LOUIS LE PIEUX (814-840). **Denier**. *Atelier*? (Morrisson et Grunthal 472 FF). Arg. Ens. 4 p. TB et presque Très Beau. 250 / 300 €

#### 120

LOUIS IX (1226-1270). **Gros tournois**. (Dy. 190). PHILIPPE IV (1285-1314). **Maille blanche**. (Dy. 215). **Gros tournois à l'O rond**. (Dy. 213). CHARLES IV (1322-1328). **Maille blanche**. (Dy. 243). Ens. 4 p. TB et Très Beau.

#### 12

HENRI II (1547-1559). **Testons** (2) *Toulouse* 1556, *Rouen* 1558. (Dy. 983). **Teston** frappé au moulin de Paris. 2e t. (Dy. 987a). Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 300 / 400€

#### 122

HENRI II. **Teston**. *Toulouse*. 1555. (Dy. 983). François II (1559-1560). **Teston** 3° t. *Bayonne*. 1559. (Dy. 1033). Charles IX (1560-1674). **Teston**. *La Rochelle*. 1567. (Dy. 1063). Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

#### 123

HENRI III (1574-1589). ½ **franc.** *Poitiers*. 1588. (Dy. 1131). ¼ **d'écu** (2). *Rennes* 1587, *Bayonne* 1589. (Dy. 1133). Arg. Ens. 3 p. Presque Très Beau. 200 / 250 €

#### 124

La ligue au nom d'Henri III. ½ **franc**. *Toulouse*. 1590. (Dy. 1160). Henri IV (1589-1610). ¼ **d'écu du Béarn**. 1590. (Dy. 1240). ¼ **d'écu de Navarre**. 1600. (Dy. 1238). Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 150 / 200 €

#### 125

LOUIS XI. **Blanc au soleil**. *Tours*. (Dy. 553). François le<sup>e</sup>. **Teston** 2e t. (Dy. 793). **Teston** 12e t. *Lyon*. (Dy. 808). Arg. Ens. 3 p. TB à Très Beau.

200 / 250 €

#### 126

LOUIS XIII. ½ **écu de 30 sols**. *Paris*. 1643. (Dr. 39, Dy. 1346). ¼ **écu 2º poinçon de Warin**. *Paris*. 1643. (Dr. 107). ¼ **écu du Béarn**. *Morlaas*.1614. (Dy. 1338). **Double tournois. 1/12º d'écu. Jeton**... Arg.(4). Br. (3). Ens. 7 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

#### 127

LOUIS XIV. **Ecu au 3 couronnes**. Rf. 1711. (Dy. 1568). **Ecu mèche longue**. *Toulouse*. 1648. (Dy. 1469). ½ **écu au 3 couronnes**. *Aix*. 1711. (Dy. 1569). Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

#### 128

LOUIS XIV. **Ecu aux palmes**. Rf. *Limoges*. 1695. (Dy. 1520). **Ecu aux 8 L**. Rf. *Paris*. 1690. (Dy. 1514). ½ **écu mèche longue**. *Poitiers*. 1650. (Dy. 1470). **1/12e d'écu juvénile**. *Limoges*. 1662. (Dr. 313). Arg. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

#### 129

LOUIS XV. **Ecu vieille tête**. *Bayonne*. 1774. (Dr. 589). **1/3 d'écu de France**. *Rouen*. 1720. Rf. (Dr. 568). **Ecu aux lauriers**. *Aix*. 1737. (Dr. 579). **20 sols, 10 sols de Navarre** (Dy. 1661, 1662). Arg. Ens. 5 p. TB et Très Beau.

200 / 250 €

#### 130

LOUIS XV. Ecu au bandeau. Bayonne. 1767. (Dy. 1680). ½ écu au bandeau (2). Pau 1761. Lille 1747. (Dy. 1681). LOUIS XVI. Ecu aux lauriers. Orléans. 1787. (Dr. 616). Ecu aux lauriers du Béarn. Pau. 1786. (Dy. 1708). ½ écu au buste habillé. Orléans. 1784. (Dr. 618). Arg. Ens. 6 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

#### 13

LOUIS XVI et REVOLUTION. **15 sols, 6 deniers, sol, 2 sols, 12 deniers** (2). **Ecu de 6 livres,** *Limoges* 1792 (G. 55). **2 centimes** NAPOLEON III. Arg. Br. Ens. 8 p. TB.

150 / 200 €

#### 132

NAPOLEON I<sup>e</sup>. **5 francs**. *Paris*. 1810. (G. 584). LOUIS XVIII. **5 francs**. Paris. 1824. (G. 614). CHARLES X. **5 francs** (2) *Paris* 1827 (G. 643), *Paris* 1830 (G. 644a). II<sup>e</sup> REPUBLIQUE. **5 francs** (2). NAPOLEON III. **5 francs** *Paris*. 1869. (G. 739). Arg. Ens. 7 p. Presque Très Beau et Très Beau. 150 / 200 €

### ET AUSSI





## PHILIPPE II ou PHILIPPE III. **2 escudos**. *Séville*. Or. 6,74 g. Presque Très Beau. 400 / 500 €





PHILIPPE III (1598-1621). **2 escudos.** *Séville*. (Calico t. 21 p. 248). Or. 6,77 g. Presque Très Beau. 400 / 500 €





Egine (480-456). **Statère.** Tortue terrestre. R./ Carré creux. (Pozzi 1636). Arg. 12,25 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €





Athique. Athènes (490-407). **Tétradrachme**. Tête d'Athéna à dr. R./ Chouette de ¾ avec branche d'olivier. (Pozzi 1538, BMC 41). Arg. 16,46 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €

## LOUIS XVI, **écu au buste habillé**, *Toulous*e 1782 surfrappe de 40 batzen de Bern (Dr. 901S). CONVENTION. **Ecu de 6 livres « Française »** *Strasbourg* 1793 (G. 59). Arg. Ens. 2 p. TB et presque Très Beau. 300 / 400 €





138 ITALIE. République Subalpine. 20 francs. An 10. (KM 5). Or. Très Beau. 600 / 700 €

### LOTS

#### 139

Monnaies grecques : Néapolis (325-241), **didrachme** (Pozzi 85). Illyrie, Dyrrachium, **statère** (P. 1274 var.). Macédoine, Philippe II, Alexandre III, **tétradrachmes**. Corinthe, **statère**. Démétrius Poliorcète (306-283), **tétradrachme** (P. 960). Thasos (apr. 146), **statère** (P. 1126 var.). Arg. Ens. 8 p. TB et presque Très Beau. 500 / 600 €

#### 140

Monnaies romaines. **Deniers** : Auguste, Hadrien, Trajan, Septime Sévère, Caracalla... Arg. Ens. 12 p. B à Très Beau. 200 / 300 €

#### 141

**Deniers** de la République. **Deniers** le et IIe siècles : Auguste, Hadrien, Trajan, Vespasien... Arg. Ens. 22 p. B/TB. 300 / 400 €

#### 142

**Deniers** : Auguste, Hadrien, Crispine, Caracalla... Drachme gauloise. Arg. Ens. 23 p. B à Très Beau. 350 / 450 €

#### **14**3

Bronzes antiques. **Sesterces**: Trajan, Hadrien, Faustine... **Folles**: Gallien, Maxence... Qques **bronzes grecs**. Ens. 31 p. B/TB. 150 / 200 €

#### 144

**Féodales** : comté de Penthièvre. Vienne. Henri VI, **blanc aux écus**... Arg. Ens. 9 p. TB.  $100 \, / \, 150 \, \in$ 

#### 145

Divisionnaires françaises : de Charles IX à Louis XVI : ½ écu, ¼ écu, 6 sols, 4 sols, douzains... Arg. Ens. 17 p. TB. 300 / 400 €

#### 146

LOUIS XV. **Ecu de France Navarre**, *Nantes* 1719 (Dr. 743). **Ecu aux 8 L**, *Rennes* 1725 (Dr. 745). **Ecu Vertugadin**, *Paris* 1715 ? (Dr. 740). Arg. Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 500 / 600 €

#### 147

LOUIS XV. Ecu aux branches d'olivier, Lyon 1727 (Dr. 746). Ecu à la vieille tête, Lyon 1772 (Dr. 748). Ecu au bandeau (2), Poitiers 1762, Montpellier 1747 (Dr. 747). Arg. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 150 / 200 €

#### 148

LOUIS XV. ½ écu aux lauriers, *Nantes* 1726 (Dr. 755). ½ écu aux 8 L, *Nantes* 1725 (Dr. 754). 1/5° d'écu au bandeau, *Paris* 1757 (Dr. 757). 1/5° d'écu vieille tête, *Paris* 1773 (Dr. 768). Arg. Ens. 4 p. Presque Très Beau et Très Beau. 200 / 300 €

#### 149

LOUIS XV. **1/6**° **d'écu de France**, *Reims* 1720 (Dr. 771). **1/10**° **d'écu Vertugadin**, *Bourges* 1716 (Dr. 773). **1/10**° **d'écu au bandeau**, *Orléans* 1748 (Dr. 776). **1/10**° **d'écu vieille tête**, *Paris* 1773 (Dr. 777). **1/20**° **d'écu** (2)... Arg. Ens. 7 p. TB et Très Beau (1 trouée). 200 / 250 €

#### 15

LOUIS XV. 10 sols France-Navarre (Dr 778). 1/20° d'écu (2) (Dr. 782, 783). LOUIS XVI. 1/5° et 1/10° d'écu au buste habillé (Dr. 811, 812). 1/20° d'écu au buste fort (Dr. 815). 1/20° d'écu vieille tête (Dr. 814). Arg. Ens. 7 p. Très Beau.  $250 / 300 \in$ 

#### 151

LOUIS XV, ½ **écu Vertugadin** Rf (Dr. 554). ½ **écu au bandeau**, Nantes 1741 (Dr. 756). LOUIS XVI. ½ **écu au buste habillé**, Paris 1784 (Dr. 810). CONSTITUTION, **30 sols** Paris 1792 (Dr. 903). Arg. Ens. 4 p. Presque Très Beau et Très Beau. 200 / 300 €

#### 152

NAPOLEON III (1852-1870). **20 francs** (2), *Paris* 1858, *Strasbourg* 1859 (G. 1061). **5 francs** (3). (G. 1001, G. 1002) *dont 1 avec ses éléments de monture*. Or. Ens. 5 p. TB et Très Beau. 400 / 500 €

#### **15**3

Monnaies françaises et étrangères. XVIIIe/XXe SIECLES. **Belgique, Pérou, Russie, France, Allemagne...**, **5 francs, 5 drachmes, péso, 2 francs, franc,** ½ **franc...** Arg. Ens. 58 p. TB et Très Beau. 300 / 400 €

#### 154

ITALIE. **5 lire** 1848 (2). **5 franc**, an 9, an 10 (3). **5 franchi** 1808. Arg. Ens. 7 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

#### 155

Monnaies et médailles XIXe/XXe SIECLES. France et étrangère : **10, 5, 2 francs, 50 centimes... Médaille** en arg. NAPOLEON III... Métaux divers. Ens. 90 p. env. Etats divers. 100 / 150 €

#### 156

**Médaillettes et jetons** XIX° SIECLE, l'arc de triomphe, la banque de France, les bâtiments du roi... Arg. (12). Br. (2). Ens. 14 p. TB et Très Beau.

150 / 200 €

#### 157

**Médailles** (3). Mariage de Louis XV à Fontainebleau, 1725, Roettiers. Mariage de Louis XV, R/ La Bonne Mère. Mariage de Louis XVI. Mariage de Napoléon I<sup>er</sup> et Marie-Louise par *Andrieu*. Louis- Philippe, la société d'agriculture de Clermont. Arg. Ens. 5 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

#### 158

**Médailles** (4) de la Monnaie de Paris, 1900. *Patey et D. Dupuis*. Arg. (2). Br. (2). Ens. 4 p. Très Beau. 100 / 150 €

## ET ENCORE

1 750 

#### 

NAPOLEON I er (1804-1814). **40 francs**. Paris. 1812. (G. 1084). Or. Presque Très Beau.  $300 / 400 \in$ 

#### 

NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue**. *Strasbourg*. 1858. (G. 1111). Or. Très Beau. 9135 ex. Un peu rare.  $400/500 \in$ 

#### 

Illème REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs Génie**. *Paris*. 1882. (G. 1137). *Coup sur la tranche* sinon Très Beau. 600 / 700 €

#### 

Médailler portatif en métal ouvrant par une porte qui découvre douze plateaux de bois insérés chacun dans une feuille de métal. Dans une housse de voyage en toile de jute fermant par une sangle de cuir. Hauteur: 29 cm - Largeur: 18 cm - Profondeur: 18 cm

300 / 500 €

## **RÉSULTATS DE LA VENTE DU 6/12/17** TOTAL FRAIS COMPRIS :

#### 77 667 €

#### Résultats des lots hors frais

1	450	41	750
2	240	42	750
3	1 900	43	350
4	900	44	1 900
5	1 100	45	650
6	700	46	650
7	480	47	650
8	420	48	750
9	550	49	450
10	470	50	500
11	1 300	52	250
12	420	53	450
13	500	54	600
14	500	55	950
15	650	56	1 000
16	1 820	57	1 200
17	3 000	58	400
18	320	59	180
19	850	59 B	500
20	680	60	1 450
21	1 800	61	900
22	650	62	500
23	950	64	250
24	700	65	1 020
25	1 150	66	620
26	850	67	650
27	950	68	1 400
28	600	69	300
29	650	70	350
30	1 300	71	850
31	600	72	550
32	1 000	73	150
33	450	74	450
34	800	75	450
35	900	76	400
36	750	78	950
37	950	80	260
38	450	81	650
39	350	82	1 000
40	580	83	300



### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www. drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

#### 1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

#### 2 - Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d' FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires<sup>4</sup>. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

#### 3 - Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

#### Le tarif standard est de 20 % TTC

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU» ):

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais ét taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangérs non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
   par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

#### 4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégra-lité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

#### 5 - Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis

à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire. la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSO-CIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

#### 6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

#### 7 - Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321-17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prisées et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIES se réserve le droit discrétionnaire d'acquérir de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (http://www.conseildesventes.fr).

<sup>1</sup> Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Société de Ventes Volontaires FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - Agrément n° 2002-035 - RCS 443 513 643 Vincent FRAYSSE titulaire d'un office de Commissaire-Priseur judiciaire à Paris

> 16, rue de la Banque - 75002 PARIS Tél.: 01.53.45.92.10 - Fax: 01.53.45.92.19 contact@fraysse.net

## Sabine BOURGEY

Expert C.N.E. - Assesseur de la C.C.E. Douanière 7, rue Drouot - 75009 PARIS Tél.: 01.47.70.35.18 et 01.47.70.88.67 Télécopie: 01.42.46.58.48 contact@bourgey-numismatique.com

## ORDRE D'ACHAT

M		Tél. :	
ESSE			
	uées et aux conditions de la vente.		
Numéro	Désignation	Prix d'adjudication*	
l I		1	

## FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél.: 01 53 45 92 10 - Fax: 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT: BNPAFRPPPAC

Crédit photographique : Studio Sebert Direction Artistique : Emeric Dumanois

